

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Hôtel de France

Dernière mise à jour : Octobre 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'Hôtel de France (ci-après « l'Hôtel ») et toute personne physique ou morale réservant une ou plusieurs prestations proposées par l'établissement (ci-après « le Client »).

La réservation d'une chambre ou d'un service implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

1. Présentation de l'établissement

L'Hôtel de France est un hôtel de tourisme classé 3 étoiles proposant des prestations d'hébergement et des services associés à une clientèle de loisirs et d'affaires. Le classement hôtelier est attribué pour une durée de cinq ans conformément à la réglementation française.

2. Réservation

Toute réservation peut être effectuée :

- sur le site internet de l'Hôtel ;
- par téléphone ;
- par courrier électronique ;
- auprès d'une plateforme de réservation partenaire.

La réservation est considérée comme définitive après :

- confirmation écrite de l'Hôtel ;
- et, lorsque cela est demandé, communication d'une garantie bancaire ou versement d'arrhes.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes lors de sa réservation.

Toute réservation est personnelle et ne peut être cédée à un tiers sans accord préalable de l'Hôtel.

3. Tarifs

Les prix sont indiqués en euros (€) et comprennent la TVA applicable au jour de la réservation.

Les tarifs peuvent varier selon :

- la période de séjour ;
- le délai entre la réservation et l'arrivée ;
- le niveau de demande ;
- les offres promotionnelles disponibles.

L'Hôtel applique une politique de gestion dynamique des tarifs, couramment utilisée dans le secteur hôtelier. Les prix affichés au moment de la réservation restent garantis une fois la réservation confirmée.

Les prestations complémentaires (petit-déjeuner, animaux, parking, boissons, etc.) sont facturées selon les tarifs en vigueur au jour de la consommation.

4. Taxe de séjour

La taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix de la chambre sauf indication contraire.

Elle est perçue pour le compte de la collectivité compétente selon le tarif applicable à la date du séjour et figure distinctement sur la facture du Client.

5. Conditions de garantie et arrhes

Sauf mention contraire, toute somme versée avant le séjour est considérée comme constituant des arrhes.

En conséquence :

en cas d'annulation par le Client, les arrhes restent acquises à l'Hôtel ;

en cas d'annulation par l'Hôtel, celui-ci remboursera au Client le double des arrhes versées.

Les parties peuvent toutefois convenir expressément de conditions particulières différentes dans le cadre de certaines offres ou contrats groupes.

6. Conditions d'annulation

Tarif flexible

Sauf disposition particulière communiquée lors de la réservation :

- annulation sans frais jusqu'à 48 heures avant la date d'arrivée ;
- en cas d'annulation tardive ou de non-présentation (« no-show »), le montant de la première nuit pourra être facturé.

Tarif non remboursable

Les réservations effectuées dans le cadre d'une offre promotionnelle ou d'un tarif non remboursable, non modifiable ou non annulable demeurent dues en totalité dès la confirmation de la réservation.

Toute demande exceptionnelle sera étudiée avec attention, sans que cela constitue une obligation pour l'Hôtel.

7. Absence de droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables aux prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, le Client ne bénéficie pas du délai légal de rétractation de quatorze (14) jours pour les réservations de chambres d'hôtel.

8. Arrivée et départ

Sauf indication contraire :

- les chambres sont disponibles à partir de 15h00 le jour de l'arrivée ;
- elles doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ.

Toute occupation au-delà de l'horaire prévu pourra donner lieu à la facturation d'une nuit supplémentaire ou d'un supplément.

Les demandes d'arrivée anticipée ou de départ tardif sont traitées sous réserve de disponibilité.

9. Paiement

Le règlement peut être exigé en totalité à l'arrivée.

L'Hôtel accepte les moyens de paiement indiqués à la réception ou sur son site internet.

Le Client demeure redevable de l'intégralité des prestations consommées au sein de l'établissement.

10. Occupation des chambres

Le nombre d'occupants ne peut excéder la capacité maximale autorisée pour la catégorie de chambre réservée.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seules les personnes déclarées lors de la réservation sont autorisées à séjourner dans les chambres.

11. Mineurs

Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal ou d'une personne expressément autorisée à les encadrer pendant toute la durée du séjour.

12. Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie peuvent être admis sous réserve :

- d'accord préalable de l'Hôtel ;
- du paiement éventuel du supplément applicable ;
- du respect de la tranquillité et de l'hygiène des lieux.

Le propriétaire demeure responsable de tout dommage ou nuisance causé par son animal.

13. Respect de l'établissement

Afin de garantir le confort de tous les clients, chacun s'engage à adopter un comportement respectueux des autres occupants et du personnel.

L'Hôtel se réserve le droit de mettre fin au séjour de toute personne dont le comportement serait :

- injurieux ; violent ; dangereux ;
- manifestement contraire au bon fonctionnement de l'établissement.

Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé pour les prestations restant à courir.

14. Interdiction de fumer

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer ou de vapoter dans les espaces où cette interdiction s'applique.

Des frais de nettoyage ou de remise en état pourront être facturés en cas de non-respect.

15. Dégradations

Toute dégradation, disparition ou détérioration causée aux locaux, équipements ou mobiliers pourra être facturée au Client responsable.

L'Hôtel pourra demander le remboursement du coût de remise en état ou de remplacement des biens concernés.

16. Objets personnels et responsabilité

Le Client est invité à veiller à ses effets personnels pendant toute la durée du séjour.

La responsabilité de l'Hôtel concernant les objets apportés par les clients est régie par les dispositions légales applicables.

En cas de perte, détérioration ou vol, le Client est invité à signaler immédiatement les faits à la direction afin qu'une analyse de la situation puisse être effectuée.

17. Force majeure

L'Hôtel ne pourra être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations lorsque celle-ci résulte d'un cas de force majeure ou d'un événement indépendant de sa volonté.

18. Protection des données personnelles

Les informations recueillies lors de la réservation ou du séjour sont utilisées exclusivement pour :

- la gestion des réservations ;
- l'exécution du contrat ;
- les obligations légales de l'établissement ;
- l'amélioration de la qualité de service.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données.

Les modalités détaillées figurent dans la Politique de confidentialité de l'Hôtel.

19. Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les meilleurs délais à la direction de l'établissement afin de permettre une résolution amiable rapide.

L'Hôtel attache une importance particulière à la satisfaction de ses clients et s'engage à examiner chaque demande avec attention.

20. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a la possibilité de recourir gratuitement à un dispositif de médiation de la consommation après avoir adressé une réclamation écrite à l'Hôtel demeurée sans solution satisfaisante.

MEDIATEUR DU TOURISME ET DU VOYAGE

Nom du médiateur : MTV – MEDIATION TOURISME VOYAGE

Adresse : SERVICE DEPOT DES SAISINES – CS 30958 – 75383 PARIS CEDEX 08

Site internet : www.mtv.travel

Si vous adhérez à la Médiation Tourisme et Voyage, ses coordonnées devront être reproduites intégralement dans cette rubrique.

21. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.

À défaut d'accord amiable ou de médiation, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

Hôtel de France

Dernière mise à jour : Octobre 2026

Sont considérées comme "groupes" les réservations portant sur 8 chambres ou plus, ou faisant l'objet d'un contrat spécifique entre l'Hôtel et le client.

1. Objet

Les présentes conditions s'appliquent à toute réservation de groupe effectuée auprès de l'Hôtel de France pour des prestations d'hébergement, de restauration, de séminaire ou toute autre prestation associée.

Toute confirmation de réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

2. Réservation

Toute demande de groupe fait l'objet d'une proposition écrite précisant notamment :

- les dates du séjour ;
- le nombre de participants ;
- le nombre et le type de chambres ;
- les prestations réservées ;
- les tarifs convenus.

La réservation devient ferme après :

- retour du devis signé portant la mention « Bon pour accord » ;
- versement des arrhes prévues au contrat.

3. Tarifs

Les prix convenus sont exprimés en euros.

Ils comprennent la TVA applicable à la date de la signature du contrat.

Toute modification légale des taxes ou impôts applicable à l'activité hôtelière pourra être répercutée sur la facture finale.

La taxe de séjour reste facturée en supplément selon le tarif en vigueur au moment du séjour.

4. Conditions de paiement

Sauf accord particulier :

À la réservation

Versement d'arrhes correspondant à **30 % du montant total du séjour**.

30 jours avant l'arrivée

Versement complémentaire permettant d'atteindre **70 % du montant total prévisionnel**.

Solde

Païement du solde à réception de facture ou au plus tard dans les 15 jours suivant le départ du groupe.

Pour une association, un autocariste ou une agence de voyage habituelle, des conditions particulières peuvent être convenues.

5. Modification de l'effectif

L'organisateur s'engage à communiquer l'effectif définitif au plus tard :

15 jours avant l'arrivée.

Cet effectif sert de base à la facturation.

Jusqu'à cette date, les ajustements restent possibles sous réserve de disponibilité.

6. Réduction d'effectif

Une tolérance de réduction de **10 % de l'effectif confirmé** est admise sans pénalité jusqu'à 15 jours avant l'arrivée.

Au-delà :

- les chambres annulées pourront être facturées à hauteur de 100 % de leur montant ;
- les repas commandés pourront être facturés dès lors que les achats ou préparations ont été engagés.

Cette disposition vise à permettre à l'établissement d'organiser ses capacités d'accueil dans les meilleures conditions.

7. Annulation

Annulation totale du groupe

Plus de 60 jours avant l'arrivée

Annulation sans frais.

Les arrhes versées sont intégralement remboursées.

Entre 60 et 30 jours avant l'arrivée

Facturation de 30 % du montant total prévisionnel.

Entre 29 et 15 jours avant l'arrivée

Facturation de 50 % du montant total prévisionnel.

Entre 14 et 7 jours avant l'arrivée

Facturation de 75 % du montant total prévisionnel.

Moins de 7 jours avant l'arrivée

Facturation de 100 % du montant total prévisionnel.

Toutefois, l'Hôtel pourra étudier avec bienveillance toute situation exceptionnelle ou cas de force majeure dûment justifié.

8. Attribution des chambres

L'Hôtel s'efforce de respecter la répartition des chambres souhaitée par l'organisateur.

Toutefois, selon les disponibilités et contraintes d'exploitation, l'Hôtel peut être amené à proposer une répartition différente dans une catégorie équivalente ou supérieure sans supplément.

9. Chambres individuelles

Les chambres individuelles réservées dans le cadre du groupe sont soumises aux mêmes conditions d'annulation que le reste du groupe.

10. Repas et restauration

Les horaires des repas sont définis en accord avec l'établissement.

Afin de garantir la qualité du service :

- les menus définitifs sont communiqués au minimum 15 jours avant l'arrivée ;
- les allergies ou régimes spécifiques doivent être signalés à l'avance.

L'Hôtel s'efforcera de répondre aux demandes particulières dans la mesure du possible.

11. Retard du groupe

En cas de retard important, l'organisateur s'engage à prévenir l'établissement dans les meilleurs délais.

L'Hôtel mettra tout en œuvre pour assurer la prestation prévue mais ne pourra garantir son maintien dans les mêmes conditions si le retard perturbe fortement l'organisation du service.

12. Respect des lieux

L'organisateur demeure responsable de la bonne conduite des participants.

Les clients s'engagent à respecter :

- le règlement intérieur de l'établissement ;
- les consignes de sécurité ;
- la tranquillité des autres occupants.

Toute dégradation pourra être facturée à l'organisateur ou à son donneur d'ordre.

13. Responsabilité

Chaque participant demeure responsable de ses effets personnels.

La responsabilité de l'Hôtel est strictement limitée aux dispositions légales applicables en matière hôtelière.

14. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

Les parties s'efforceront alors de rechercher une solution adaptée.

15. Réclamations

Toute réclamation relative au séjour devra être formulée par écrit dans les meilleurs délais et, de préférence, dans les trente jours suivant la prestation.

L'Hôtel examinera chaque demande avec attention afin de privilégier une résolution amiable.

16. Médiation de la consommation

Après réclamation écrite demeurée sans réponse satisfaisante, le client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève l'établissement.

MEDIATEUR DU TOURISME ET DU VOYAGE

Nom du médiateur : MTV – MEDIATION TOURISLE VOYAGE

Adresse : SERVICE DEPOT DES SAISINES – CS 30958 – 75383 PARIS CEDEX 08

Site internet : www.mtv.travel

17. Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront préalablement une solution amiable.

- 30 % d'arrhes à la réservation ;
- effectif définitif à J-15 ;
- tolérance de 10 % ;
- annulation progressive à partir de J-60.